

Modalités de déroulement de la formation

Les missions de l'aide-soignant

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- 1. Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie ;**
- 2. Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences ;**
- 3. Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.**

Les soins ont pour but de répondre aux besoins fondamentaux de l'être humain. Dans le cadre de son exercice, l'aide-soignant concourt à deux types de soins, courants ou aigus.

Les soins courants dit « de la vie quotidienne »

L'aide-soignant réalise les soins sous le contrôle de l'infirmier diplômé d'Etat. Les soins courants doivent permettre d'assurer la continuité de la vie dans une situation d'autonomie partielle et dans le cadre d'un état de santé stable, c'est-à-dire qui n'est pas sujet à des fluctuations, et constant, c'est-à-dire durable, qui ne varie ni ne s'interrompt.

Pour qu'un soin soit qualifié de soins de la vie quotidienne, deux critères cumulatifs sont à respecter :

- o Les soins sont initialement réalisables par la personne elle-même ou un aidant ;
- o Les soins sont liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée.

Les soins aigus

L'aide-soignant collabore avec l'infirmier diplômé d'Etat pour leur réalisation.

- o Les soins sont réalisables exclusivement par un professionnel de santé ;
- o Les soins sont dispensés dans une unité à caractère sanitaire et dans le cadre d'une prise en soin par une équipe pluridisciplinaire ;

Les soins sont dispensés durant la phase aiguë d'un état de santé.

Les domaines d'activités de l'aide-soignant

Domaines d'activités	Activités
DA1 - Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités	1 - accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale en repérant les fragilités
	2 – identification des risques lors de l'accompagnement de la personne et mise en œuvre d'actions de prévention adéquates
DA2 - Appréciation de l'état clinique de la personne et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration avec l'infirmier en intégrant la qualité et la prévention des risques	3- observation de la personne et mesure des paramètres vitaux liés à son état de santé
	4- collaboration à la réalisation de soins intégrant la qualité et la prévention des risques
	5 – installation et aide aux déplacements de la personne à partir de ses ressources et des techniques de mobilisation
DA3 - Information et accompagnement des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants	6- accueil, information et communication auprès des personnes et de leur entourage
	7 – accueil, accompagnement et formation des pairs, des personnes en formation et des autres professionnels
DA4 - Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités de soins, au lieu et aux situations d'intervention	8- entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
	9 - repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien des locaux et des matériels liés aux activités de soins
DA5 - Transmission, quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités	10 - transmission quels que soient l'outil et les modalités de communication, des observations recueillies pour maintenir la continuité des soins et des activités
	11- organisation de son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle en garantissant la qualité / gestion des risques

La formation alterne des périodes de cours et de stage selon un calendrier en fonction du cursus suivi. Elle s'appuie sur l'Arrêté du 10 juin 2021 modifié par l'Arrêté du 9 juin 2023, relatif à la formation conduisant au diplôme d'État d'aide-soignant et portant diverses dispositions relatives aux modalités de fonctionnement des instituts de formation paramédicaux.

Pour la formation apprentissage : elle se compose de 22 semaines de formation théorique et 22 semaines de formation clinique dont 12 semaines chez l'employeur auxquelles s'ajoute

une alternance de 15 semaines chez l'employeur. Le **CFA-IFAS** Formation & Santé accompagne l'apprenti tout au long de son processus de professionnalisation de la recherche d'un employeur à la diplomation.

Le **CFA-IFAS** est à la fois centre de formation d'apprentissage et unité de formation d'apprentissage.

Elle s'organise autour de 5 blocs de compétences regroupant 10 modules :

Bloc 1 : Accompagnement et soins de la personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Module 1 - Accompagnement d'une personne dans les activités de sa vie quotidienne et de sa vie sociale

Objectifs de formation :

- Identifier le rôle de l'aide-soignant dans les situations de soins de la vie quotidienne ;
- Rechercher et analyser les éléments permettant d'évaluer la situation et les besoins de la personne ;
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé ;
- Évaluer l'accompagnement et le réajuster.

Éléments de contenu :

- Raisonnement clinique : la recherche des informations, l'évaluation du degré d'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne, de ses besoins ;
- L'évaluation de la situation et des besoins d'une personne : Analyse des besoins selon les cycles de vie, le développement psycho-social, les groupes d'appartenance ;
- Notions d'autonomie (physique, psychique, sociale, juridique), dépendance, handicap, fragilité ;
- Notions de santé publique, environnementale, système de santé, parcours de soins ;
- Situations de vie spécifiques : maternité, handicap, vieillissement, fin de vie ;
- Rôle de l'aide-soignant auprès de personnes en situation de handicap, âgées, atteintes de pathologies mentales ou de troubles neurodéveloppementaux.

La réalisation des soins de la vie quotidienne (approche théorique et pratique) comprend :

- **Raisonnement et démarche clinique** : la recherche des informations, l'évaluation du degré d'autonomie, des fragilités et ressources, des capacités physiques et psychiques de la personne, de ses besoins ;

- **L'évaluation de la situation et des besoins d'une personne :**
 - La personne et ses besoins, les cycles de vie, le développement psycho-social de l'homme à tous les âges de la vie, les groupes d'appartenance ;
 - Les formes de l'autonomie (physique, psychique, sociale et juridique) ; droits des patients ; dépendance, déficience et handicap ; le concept de fragilité.
- **La santé :** santé publique : données démographiques, politique de santé et actualités sur les plans de santé publique, introduction à la santé environnement : impact des facteurs environnementaux (chimiques, physiques, biologiques) sur la santé humaine ; le système de santé français, le parcours de soins.
- **Les principales situations de vie :**
 - Maternité : conception, grossesse, accouchement, suites de couches, nouveau-né ;
 - Handicap : politique du handicap, analyse des besoins et capacités, recommandations de bonnes pratiques, les structures d'accueil, accompagnement à la rééducation et l'insertion sociales et professionnelle, rôles des professionnels, place de la famille ;
 - Vieillesse : démographie et place de la personne âgée dans la société ;
 - Fin de vie : aspects culturels de la mort, notions législatives et réglementaires.
- **Rôle de l'aide-soignant** auprès d'une personne dans les principales situations de vie, y compris auprès d'une personne en situation de handicap, vieillissante ou atteinte d'une pathologie mentale notamment de troubles du neuro développement et du spectre autistique.
- **La réalisation des soins de la vie quotidienne : réalisation, évaluation et réajustement** (approche théorique et pratique) :
 - La conception du soin : définition des soins de la vie quotidienne ; l'état de santé stable et constants, distinction avec les soins en situation aiguë ;
 - L'accompagnement, la personnalisation de l'accompagnement à partir de l'évaluation de la situation et du projet individuel de la personne ;
 - La relation pendant les soins ;
 - La réalisation des soins de la vie quotidienne :
 - Hygiène des mains et application des recommandations et bonnes pratiques ;
 - Aide aux gestes de la vie quotidienne dans le cadre du maintien de l'hygiène de vie (alimentation, sommeil, élimination, hygiène corporelle, mobilisation) et de l'administration de thérapeutiques.
 - Qualité et sécurité des soins : règles d'hygiène, de sécurité et de confort dans les soins, prévention de la douleur, prévention des risques durant le soin, protocoles et procédures, ...
- **Les activités d'accompagnement à la vie sociale : réalisation, évaluation et réajustement**

- Mise en place d'activités d'accompagnement et/ou de maintien du lien social ;
 - Aide aux repères dans le temps et dans l'espace ;
 - Socialisation et inscription dans la vie citoyenne ;
 - Les différentes dimensions d'accessibilité ;
 - La famille et l'entourage ;
 - Vie collective, dynamique de groupe, gestion des relations et des conflits ;
 - Activités collectives ;
 - Outils d'évaluation.
- **L'accompagnement des aidants** : place de l'aidant, les réseaux territoriaux et associatifs.

Activités d'accompagnement à la vie sociale :

- Mise en place d'activités sociales et de maintien du lien ;
- Aide à l'orientation spatio-temporelle ;
- Participation à la vie citoyenne, gestion de la dynamique de groupe ;
- Relation avec les familles et aidants, réseaux de soutien.

Module 2 - Repérage et prévention des situations à risque

Objectifs de formation :

- Identifier et analyser les situations à risque lors de l'accompagnement de la personne ;
- Mettre en œuvre les actions de prévention adéquates ;
- Évaluer ces actions et les réajuster.

Éléments de contenu :

L'identification et l'analyse des situations à risques et des fragilités, les mesures préventives et leur évaluation :

- Les situations à risque et de maltraitance (notamment les violences faites aux femmes), les différents types de fragilités, l'analyse des signes de fragilités, les mesures de prévention, la transmission des informations et l'alerte, les situations à risque liées à l'environnement ;
- Les actions de prévention.

Bloc 2 : Evaluation de l'état clinique et mise en œuvre de soins adaptés en collaboration

Module 3 - Evaluation de l'état clinique d'une personne

Objectifs de formation

- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des éléments permettant d'évaluer l'état clinique de la personne ;
- Identifier les signes permettant d'apprécier les changements de l'état clinique de la personne et le caractère urgent d'une situation ;
- Relever et analyser une donnée par rapport à des normes, alerter en cas d'écart et tracer la donnée avec exactitude ;
- Identifier, rechercher et analyser l'ensemble des informations permettant d'organiser et mettre en œuvre l'activité de soin.

Eléments de contenu

- Notions sur les pathologies prévalentes :
 - Concept de maladie : lien entre santé et maladie, maladie somatique et maladie psychique, les processus pathologiques ;
 - Concept de soin ;
 - Vocabulaire professionnel : signes, symptômes, syndrome, diagnostic, maladie ;
 - Anatomie, physiologie des appareils et systèmes ;
 - Physiopathologie et sémiologie des pathologies prévalentes ;
 - La douleur physique et psychique ;
 - Pathologies du vieillissement ;
 - Pathologies prévalentes en santé mentale et psychiatrie, les conduites à risques à tout âge de la vie ;
 - Troubles du spectre autistique et troubles du neurodéveloppement.
- Evaluation de l'état clinique d'une personne, des changements de cet état clinique :
 - Méthodologie du raisonnement clinique partagé : recherche d'informations au regard de la situation, recueil des données, surveillance des signes cliniques liées aux différentes fonctions du corps humain, analyse des informations recueillies ;
 - Identification d'une donnée anormale ou d'un risque, alerte et mise en œuvre d'actions de prévention, en collaboration avec l'infirmier et dans le cadre d'un travail en équipe pluri professionnelle ;

- Mesure quantitative et qualitative des paramètres permettant d'apprécier l'état de santé de l'adulte et de l'enfant (mesure de la température, des pulsations, de la pression artérielle, de la fréquence respiratoire, des mensurations, du volume urinaire, observation de la respiration, de la conscience ; recueil de la saturation en oxygène, recueil de glycémie par captation capillaire ou par lecture instantanée transdermique, mesure du périmètre crânien, calcul de l'IMC à l'aide d'un outil paramétré, lecture instantanée des données biologiques urinaires...), règles d'hygiène et de sécurité, traçabilité et transcription ;
- Réalisation de prélèvements non stériles (selles, urines, expectorations) ;
- Observation et participation à l'évaluation de la douleur et du comportement ;
- Observation et évaluation du risque d'atteinte à l'intégrité de la peau, notamment les escarres.

Module 4 - Mise en œuvre des soins adaptés, évaluation et réajustement

Objectifs de formation :

- Mettre en œuvre des soins personnalisés à partir de l'évaluation de la situation ;
- Evaluer la qualité d'un soin et identifier les éléments à réajuster.

Eléments de contenu :

- **FGSU niveau 2**
- **Notions de pharmacologie :**
 - Les principales classes médicamenteuses, concept d'iatrogénie, modes d'administration des médicaments et conséquences de la prise sur l'organisme ;
 - Notions sur l'oxygénothérapie.
- **Les soins en situation aigüe (approche théorique et pratique) :**
 - Cadre réglementaire permettant la réalisation de soins en situation aigüe ;
 - Le rôle de l'AS dans les situations de soins aigus.
- Définition, identification de modification de l'état de santé, évaluation de la situation clinique durant le soin ;
- Qualité et sécurité des soins réalisés en phase aigüe : règles d'hygiène et de sécurité, prévention de la douleur ;
- Prise en compte des interactions avec les différents acteurs ;
- La notion de parcours de soins ;
- Réalisation des soins :
 - Soins d'hygiène et de confort en phase aigüe ;

- Prise en charge d'une personne bénéficiant d'une intervention chirurgicale ou non-invasive en collaboration avec l'infirmière ;
- Soins palliatifs, soins d'hygiène et de confort des personnes en fin de vie.

Module 5. - Accompagnement de la mobilité de la personne aidée

Objectifs de formation :

- Accompagner la personne dans son installation et ses déplacements ;
- Evaluer et mobiliser les ressources de la personne et favoriser son autonomie ;
- Identifier et utiliser les techniques préventives de manutention ;
- Utiliser les aides à la manutention (matériels) ;
- Identifier les situations à risque pour la personne et pour soi-même, et les mesures de prévention appropriées.

Eléments de contenu :

- L'installation et le déplacement des personnes ;
- La physiologie du mouvement ;
- Les éléments constitutifs d'un déplacement : rehaussement au lit, assis-debout, couché-debout ;
- Les différents transferts ;
- L'évaluation des capacités de la personne à réaliser les éléments constitutifs d'un déplacement ;
- Le choix et l'utilisation d'un équipement ou la guidance verbale et non verbale adaptés aux capacités de la personne aidée, installation de la personne en fonction de son degré d'autonomie et en tenant compte de ses besoins, de sa pathologie, de son handicap, de sa douleur et des différents appareillages médicaux ;
- Mobilisation, aide à la marche, déplacements ;
- Prévention des ankyloses et des attitudes vicieuses.

Les techniques de mobilisation et la prévention des risques pour la personne et pour le professionnel (approche théorique et pratique) :

- L'identification des risques liés aux mobilisations des personnes et aux manutentions de matériels tant pour la personne aidée que pour le professionnel ;
- Le port de charge et ses conséquences sur l'anatomie du corps humain ;
- Principes et règles d'ergonomie concernant la manutention des personnes ;
- Les accidents dorso-lombaires ;
- Les différentes techniques de manutention ; Les aides à la manutention ;
- Techniques de prévention des accidents musculosquelettiques ;
- Principes et règles de sécurité concernant les personnes soignées : repérage des positions algiques et antalgiques, prévention des chutes.

Bloc 3 : Information et accompagnements des personnes et de leur entourage, des professionnels et des apprenants

Module 6. - Relation et communication avec les personnes et leur entourage

Objectifs de formation :

- Mettre en œuvre des soins relationnels en adaptant sa communication à des publics diversifiés dans le respect de la déontologie et des valeurs professionnelles ;
- Identifier les besoins et les attentes de la personne et de son entourage, les reformuler et proposer des informations adaptées à la situation.

Eléments de contenu :

- Information et droits des patients :
- Notions législatives et réglementaires ;
- Le cadre réglementaire relatif aux droits des patients ;
- Le secret médical, le secret professionnel ;
- Le consentement des patients ;
- Législation et déontologie concernant l'isolement, la contention, la limitation des mouvements et les droits des patients ;
- Le rôle de l'aide-soignant dans l'information du patient ;
- La bientraitance : identification des facteurs qui contribuent à la bientraitance, prévention, repérage des signes de maltraitance et transmission aux personnes compétentes.

Les techniques de communication (approche théorique et pratique) :

- Observation ;
- Entretien ;
- Ecoute active et reformulation ;
- Communication verbale et non verbale ;
- Le jeu et l'animation ;
- Règles et procédures de communication dans un contexte professionnel. ;
- Accueil et information de la personne et de son entourage ;
- Education à la santé d'une personne pour favoriser ou maintenir son autonomie ;
- Participation à l'animation à but thérapeutique en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire ;
- Participation à la démarche éthique.

Relation et communication à la personne soignée, à l'entourage et aux aidants :

- Le développement psychosociologique de l'homme, les relations humaines, l'insertion dans la société, le lien social ;
- Les valeurs et les principes : respect, discrétion, écoute sans jugement, confidentialité ;
- Adaptation de la communication et de la relation dans des situations spécifiques : situations de violence, désorientation, situation de handicap, fin de vie, pathologie chronique, urgence, annonce, etc ;
- Concept de mort, soins palliatifs et accompagnement de la personne en fin de vie, démarche éthique.

Démarche d'information, d'éducation et de prévention : rôle d'information dans les domaines de l'éducation à la santé, de l'hygiène de vie courante et de la sécurité domestique.

Un approfondissement de la langue française peut également être proposé.

Module 7. – Accompagnement des personnes en formation et communication avec les pairs

Objectifs de formation :

- Sélectionner les informations pertinentes à apporter aux personnes en formation et aux professionnels lors de leur accueil dans le service ou la structure ;
- Accompagner les activités et le développement des compétences des personnes en formation.

Eléments de contenu :

- Formation des pairs et accueil de nouveaux professionnels ;
- Transmission d'informations ;
- Projet et objectifs de formation ;
- Tutorat et accompagnement des personnes en formation ;
- Transmission de savoir-faire et réajustement de la transmission ;
- Evaluation des acquis.

Modules de formation

Bloc 4 : Entretien de l'environnement immédiat de la personne et des matériels liés aux activités en tenant compte du lieu et des situations d'intervention

Module 8. – Entretien des locaux et des matériels et prévention des risques associés

Objectifs de formation :

- Identifier et choisir le matériel et les produits appropriés à différentes situations d'entretien et utiliser les techniques de nettoyage et de désinfection appropriées ;
- Identifier et prendre en compte les risques de contamination et les infections associées aux soins ;
- Identifier et appliquer les règles de bonnes pratiques et les principes d'hygiène dans les lieux de vie collectifs et à domicile ;
- Identifier et prendre en compte les circuits et appliquer les procédures ;
- Repérer les anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels, les signaler et identifier les mesures appropriées.

Eléments de contenu :

- Infection, désinfection et prévention des risques :
 - Les mécanismes de l'infection ;
 - Les techniques de nettoyage, de bio nettoyage, de désinfection et de stérilisation.
- Prévention des risques liés à l'infection en milieu ordinaire et en milieu hospitalier :
 - Risques d'accident d'exposition au sang ;
 - Risques infectieux dans différents milieux de soins ;
 - Les infections associées aux soins ;
 - Notions sur l'antibiorésistance.
- Prévention des risques liés à la sécurité en milieu hospitalier :
 - Normes d'hygiène publique et de respect de l'environnement ;
 - Risques liés à l'utilisation de produits chimiques et modalités de protection ;
 - Commissions de vigilance ;
 - Formalités de déclaration d'accident ;
 - Rôle du comité d'hygiène et de sécurité.

Règles, bonnes pratiques et recommandations :

- Règles de bonnes pratiques et recommandations (HAS, sociétés savantes, ...) liées à l'hygiène et la santé environnementale ;
- Les circuits des déchets à l'hôpital :
 - Les différents types de déchets et de contenants ;
 - Les obligations légales et réglementaires des établissements ;
- Règles d'identification et d'utilisation des matériels et des produits ;
- Fiches techniques d'utilisation des matériels et des produits ;
- Règles concernant l'isolement des patients ;

- Règles concernant l'élimination des déchets y compris à domicile ;
- Règles concernant le stockage des produits. Principes et règles de rangement selon l'accès et le stockage des produits et matériels.

Réalisation des opérations d'entretien des locaux et des matériels (approche théorique et pratique) :

- Hygiène quotidienne de l'environnement du patient ;
- Nettoyage et désinfection des matériels et de l'environnement direct du malade ;
- Prévention des infections associées aux soins par l'application des techniques d'entretien des locaux et des matériels ;
- Isolement des patients : règles, précautions à respecter ;
- Elimination des déchets hospitaliers solides et liquides résultant des activités de soins et d'hébergement conformément à la réglementation en vigueur : les contenants, les circuits, les délais ;
- Entretien, pré désinfection, nettoyage, désinfection et stérilisation du matériel chirurgical divers et du matériel médico-chirurgical destiné à effectuer des actes aseptiques. ; les opérations et le matériel en unité de stérilisation centrale ;
- Montage, entretien et surveillance du matériel en lien avec les soins aigus, en lien avec le transport des patients ; en lien avec le transport des produits et matériels (le chariot de soins ; le chariot de linge ; ...) ;
- Repérage et traitement des anomalies et dysfonctionnements des locaux et des matériels.

Bloc 5 : Travail en équipe pluri-professionnelle et traitement des informations liées aux activités de soins, à la qualité/gestion des risques

Module 9. – Traitement des informations

Objectifs de formation :

- Rechercher, organiser et hiérarchiser les informations liées aux soins, transcrire et transmettre les données recueillies ;
- Identifier et utiliser les différentes modalités de communication (écrit, oral, numérique, ...) ;
- Analyser une situation, identifier les informations pertinentes à transmettre et les actions à proposer dans le cadre d'un projet de soins ou de vie.

Eléments de contenu :

- Techniques de communication écrite ;
- Traitement des informations :

- Information et continuité des soins ;
- Dossier de soins : composition réglementation, responsabilité, modalités d'utilisation et logiciels dédiés ;
- Transmissions des données : fonction d'alerte, fonction de surveillance, fonction d'évaluation, analyse des situations et sélection des informations pertinentes ;
- Informatique : notions globales, application à la santé, règlement général sur la protection des données.

Module 10. – Travail en équipe pluri professionnelle, traitement des informations, qualité et gestion des risques

Objectifs de formation :

- Identifier son propre champ d'intervention au regard des fonctions et activités de chaque professionnel et des lieux et situations d'intervention ;
- Organiser et prioriser son activité et l'activité d'un groupe de pairs et d'apprenants ;
- Evaluer sa pratique, identifier les axes d'amélioration et ses besoins en formation ;
- Identifier les événements indésirables et les non-conformités ;
- Exercer son activité dans une démarche permanente d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins ;
- Identifier les actions contribuant à la qualité et à la gestion des risques et à la prévention des risques professionnels dans son champ de compétences.

Eléments de contenu :

- Travail en équipe pluri professionnelle :
 - La définition de l'équipe de soins et les responsabilités de chaque acteur ;
 - La collaboration avec l'IDE et ses modalités dans les soins de la vie quotidienne et les soins aigus ;
 - Notions d'organisation du travail, organisation du travail collectif et individuel, législation du travail et du travail posté ;
 - Les outils de planification des soins ;
 - Organisation des soins au sein d'une équipe pluri professionnelle ;
 - Intégration et positionnement au sein d'une équipe de soin pluri professionnelle ;
 - Techniques d'organisation et d'animation d'un groupe de pairs et d'apprenants
 - Projet de soins et projet de vie ;

- Dispositif de coordination des prises en soins, réunions de travail institutionnels et réseaux de soins, groupes projets ;
- Les différentes professions de santé et les limites de leur champ de compétences.
- Démarche qualité et gestion des risques :
 - Certification des établissements de santé ;
 - Démarche et méthodes d'autoévaluation et d'amélioration continue de la qualité de la prise en soins, pour soi-même et en équipe pluriprofessionnelle ;
 - Les indicateurs qualité : signification, utilisation ;
 - Méthodes et outils d'analyse critique sur les pratiques ;
 - Prise en compte de l'éthique, de la bioéthique et de la santé environnementale dans son activité ;
 - Les événements indésirables : repérage, procédures, traçabilité, réglementation ;
 - Les risques sanitaires ;
 - Les différentes ressources d'informations valides indispensables à l'exercice du métier : réglementation, référentiels, recommandations, expertises, ...
- **Elle s'organise autour de 4 périodes de stages :**
 - 4 périodes en milieu professionnel doivent être réalisées
 - 3 périodes de 5 semaines dont 1 période chez l'employeur,
 - 1 période de 7 semaines : en fin de formation, période intégrative en milieu professionnel, correspondant au projet professionnel et/ou permettant le renforcement des compétences afin de valider l'ensemble des blocs de compétences. Cette période s'effectue chez l'employeur.

Leur insertion dans le parcours de formation permet l'acquisition progressive des compétences par l'apprenant.

- **Obligatoire :**
 - 1 période de stage auprès de personnes en situation de handicap physique ou psychique et 1 période auprès de personnes âgées,
 - 1 expérience de travail de nuit (32h30/semaine de nuit) et le 1 le week-end

- **Les stages sont effectués dans différentes structures :**
 - Employeurs
 - Publiques ou privées
 - Du champ sanitaire, social ou médico-social,
 - En établissement, ou en hospitalisation, à domicile ou dans les services d'accompagnement et d'aide à la personne

Ils sont couverts par une convention de stage tripartite (apprenant/CFA-IFAS/terrain d'accueil en stage).

Méthodes mobilisées

Les moyens pédagogiques et techniques du diplôme d'état d'Aide-Soignant

Les méthodes et moyens pédagogiques utilisés sont les cours magistraux (power point, textes à trous, schémas, planches anatomiques, tronc anatomique en pièces détachables, supports papier des cours), travaux de groupes, études de cas concrets, travaux dirigés, travaux pratiques, tables rondes, supports vidéos, recherches documentaires, sorties pédagogiques, analyse de pratique, pédagogie inversée, simulation en santé avec mannequin basse définition, révision par le jeu, quizz en fin de séquence.

Les cours sont essentiellement organisés sur site CFA-IFAS Formation & Santé.

Certains enseignements peuvent être délivrés en distanciel via l'application « Teams » dans la limite de 70% de la durée totale de la formation théorique.

Le CFA-IFAS Formation & Santé utilise la plateforme d'enseignement et d'apprentissage en ligne « Teams » permettant aux apprenants d'avoir accès à une banque de ressources (supports d'enseignements, documents, vidéos et liens internet).

L'accompagnement des apprenants s'appuie sur trois modalités d'intervention :

- Accompagnement Pédagogique Individualisé (API) : 35 h (dans les trois premiers mois de la formation)
- Suivi pédagogique individualisé des apprenants : 7 h (réparties tout au long de la formation)
- Travaux personnels guidés (TPG) : 35 h (réparties au sein des différents modules)

[Accompagnement Pédagogique Individualisé \(API\)](#) (cliquez pour découvrir)

[TPG \(travaux personnels guidés\)](#) (cliquez pour découvrir)